

Séance du 25 Janvier 2002

L'an deux mil deux le vingt cinq Janvier à 16 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ 1er Adjoint ,M. Daniel FUSTEC 2ème Adjoint , M. André RIOU 3ème Adjoint , Mme Martine JAOUEN 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF 5ème Adjoint , M. Pierre LE DILAVREC, ,M. Rémy LE MEUR M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M. Jean CORVEZ, Mme Françoise NORMAND, M. Michel LE ROY ,M. Romain QUERE ,M. Jacques TILLY , M. Tanguy MORVAN .

Absents : Mme Sylvie GEFFROY, M. Yvon FOLLOROU,

Procurations : Mme Sylvie GEFFROY à Mme Martine JAOUEN .M Yvon FOLLOROU à M. Jacques TILLY.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Janvier 2002

Date de Publication : 31 Janvier 2002

Secrétaire : M. Romain QUERE

Objet : Aménagement et réduction du temps de travail

Le Maire rappelle au Conseil le projet d'aménagement et réduction du temps de travail qu'il a proposé au personnel communal , il rappelle au Conseil que les collectivités locales sont compétentes pour définir le temps de travail , sa durée et ses modalités d'aménagement , compétences légalement prévues par la loi du 26 Janvier 1984 modifiée .Le Conseil avait , par délibération du 29 Novembre 2001 , donné son accord pour le passage du dossier devant le comité technique paritaire du Centre de gestion , celui-ci s'est prononcé favorablement le 19 Décembre 2001 , aussi le Maire propose d'entériner cet accord instaurant l'ARTT et faire qu'ainsi , à effet du 1er Janvier 2002 la durée du travail effectif sera fixée à trente cinq heures par semaine pour un temps complet . Accord du Conseil Municipal.